

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS**Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT »**

Siège Social : Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-

Projet des résolutions de la société SOPAT à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 31 juillet 2012.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, constatant la libération intégrale du capital social, et sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'augmenter le capital social par incorporation des réserves pour un montant de 1 181 250 dinars pour le porter de 11.812.500 dinars à 12 993 750 dinars, et ce, par l'émission de 1 181 250 actions gratuites nouvelles de nominal un dinar chacune.

Les actions nouvelles porteront jouissance à compter du 01/01/2013 et seront attribuées gratuitement aux actionnaires au prorata de leur participation, à raison d'une action nouvelle pour 10 anciennes.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION : Modification des statuts

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation du capital de modifier l'article 6 des statuts ainsi qu'il suit

« ARTICLE 6 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 12 993 750 dinars. Il est divisé en 12 993 750 actions nominatives d'un dinar chacune. »

Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION : Pouvoirs

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration représenté par son Président pour effectuer les formalités pratiques de l'augmentation du capital, constater la réalisation de cette augmentation du capital et procéder à la modification corrélative des statuts

Cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION : Formalités légales

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tout pouvoir au Président Directeur Général ou à son représentant, pour procéder à toutes opérations de dépôt, de publicité et accomplir toutes les formalités de publications légales.

Cette résolution est adoptée à